

**CÔTE-D'OR** Innovation

Deux “trouvailles” remarquées par la Région

Deux entreprises côte-d'orientennes - Pryntec et Sintermat - ont été primées lors la quatrième édition des trophées Eco-innovez en Bourgogne-Franche-Comté organisés par la Région, l'AER BFC (Agence économique régionale) et l'Ademe. La remise de prix s'est déroulée, fin novembre dernier, pendant l'événement “Créer demain, 2 jours pour innover”.

■ Pryntec, lauréat ex-aequo “Produit éco-conçu”

Pryntec, basé à Corpeau, s'est fait remarquer grâce à sa borne de vidéoprotection mobile éco-conçue “tout-en-un”. « Autonome, elle ne nécessite aucuns travaux de génie civil, se branche sur les can-délabres et se recharge la nuit en 3 heures lorsque l'éclairage public est allumé », précise la société.

■ Sintermat, lauréat “Procédé éco-innovant”

Sintermat, à Montbard, a séduit avec ses matériaux augmentés faits à partir de ressources en fin de vie et a décroché le trophée “Procédé éco-innovant”.

La technologie mise au point, basée sur le procédé de frittage de poudre, permet de produire des matériaux performants, résis-

tants, légers, écologiques, et créatifs. Le procédé peu énergivore n'utilise ni additif, ni liant. Il devient alors possible de recycler des déchets industriels ou des ressources naturelles comme le sarment de vigne, le liège, le chanvre, la corne, la balle de riz, le marc de café ou encore la coquille d'huître.

M.Mo

La borne Pryntec Sensor est “autonome”. Photo DR

Marie MORLOT